



Le programme de visites d'étude pour spécialistes de l'éducation et de la formation professionnelle, qui fait partie du programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (2007-2013), est une initiative de la direction générale Éducation et culture de la Commission européenne. Le Cedefop est chargé de coordonner le programme au niveau européen, tandis que les agences nationales sont chargées de sa mise en œuvre dans les pays participants.

4101 FR - T131-10-696-FR-C



MANUEL DU PARTICIPANT

VISITES D'ÉTUDE
POUR SPÉCIALISTES DE
L'ÉDUCATION ET
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

   **STUDYVISITS**

DEUXIÈME ÉDITION





Manuel du participant

Visites d'étude pour spécialistes
de l'éducation
et de la formation professionnelle

Deuxième édition



Luxembourg:
Office des publications de l'Union
européenne, 2011



De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications
de l'Union européenne, 2011

ISBN 978-92-896-0684-4
doi:10.2801/3896

© Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle (Cedefop), 2011
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Designed by adam@artdirector.gr
Printed in the European Union

Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop) est le centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels. Nous livrons des informations et des analyses sur les systèmes et les politiques de formation et d'enseignement professionnels, ainsi que sur la recherche et la pratique dans ce domaine. Le Cedefop a été créé en 1975 par le règlement (CEE) n° 337/75 du Conseil.

Europe 123, 570 01 Thessaloniki (Pylea), GRÈCE
Adresse postale: PO Box 22427, 551 02 Thessaloniki, GRÈCE
Tél. +30 2310490111, Fax +30 2310490020
E-mail: info@cedefop.europa.eu
www.cedefop.europa.eu

Cedefop – Visites d'étude
Tél. +30 2310490154, Fax +30 2310490044
E-mail: studyvisits@cedefop.europa.eu
<http://studyvisits.cedefop.europa.eu>

Christian Lettmayr, *Directeur f.f.*
Tarja Riihimäki, *Président du Conseil de direction*

Nom:

Numéro du groupe et titre:

Pays et ville de la visite:

Dates:

Du _____

au _____

Coordonnées de contact de l'organisateur
du groupe:

Nom et adresse de l'hôtel:

Vos objectifs d'apprentissage pour la visite:

(La définition de vos attentes vous aidera à aller à l'essentiel et à jouer un rôle actif durant la visite)









Cher participant,

Merci pour l'intérêt que vous portez au programme de visites d'étude!

Les visites d'étude font partie du programme communautaire Éducation et formation tout au long de la vie. Elles fournissent aux participants l'occasion d'acquérir de nouvelles connaissances sur le thème de leur visite ainsi que sur les systèmes d'éducation et de formation des pays d'accueil, de se familiariser avec les nouvelles tendances et les évolutions les plus récentes et de nouer de nouveaux contacts. Chaque visite d'étude, et le programme dans son ensemble, contribuent à réaliser les objectifs de la stratégie Europe 2020 ainsi que les objectifs de coopération européenne en matière d'éducation et de formation. Le contexte politique général dans lequel est mis en œuvre le programme est exposé brièvement en annexe (p. 34).

Vous allez passer de trois à cinq jours dans un groupe de 10 à 15 collègues de plusieurs pays d'Europe qui représentent différents systèmes d'éducation et de formation et qui possèdent des expériences et des profils professionnels différents. Vous aurez également l'occasion de rencontrer des spécialistes et des décideurs de l'éducation et de la formation et de visiter des établissements d'enseignement et de formation dans le pays d'accueil.

Les organisateurs s'emploient activement à établir un programme intéressant et pertinent mais le succès de la visite dépend de votre préparation et de votre contribution active. Vous devez garder à l'esprit qu'une visite d'étude n'est pas un cours de formation; il s'agit d'une expérience d'apprentissage mutuel. Vous n'y venez pas pour recevoir un enseignement mais pour apprendre et partager vos connaissances avec des collègues européens. L'utilité d'une visite d'étude dépend de vous et de la mesure dans laquelle vous et votre établissement/organisation en retirerez des bénéfices durables. Deux termes devraient vous servir de fil conducteur: apprentissage et diffusion des résultats.

Travailler ensemble au sein d'un groupe, en réfléchissant à diverses problématiques en lien avec le thème de la visite, en échangeant des points de vue, en découvrant d'autres angles d'approche, en résolvant des problèmes ou simplement en envisageant des solutions, renforcera votre sentiment d'appartenance à un espace européen commun. En posant votre candidature à une visite d'étude et en recevant une bourse, vous acceptez un certain nombre de responsabilités et d'engagements avant, pendant et après la visite. Nous espérons que ce manuel vous aidera à mieux vous préparer à la visite et à en maximiser les effets.

Nous vous souhaitons
une visite intéressante et féconde!





Avant la visite

Avant la visite:

- confirmez votre participation à l'organisateur de la visite d'étude et à l'agence nationale de votre pays au moins huit semaines avant la visite;



En cas d'annulation, informez IMMÉDIATEMENT l'agence nationale de votre pays et l'organisateur. Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à une visite spécifique, examinez les solutions de rechange avec l'agence nationale.

- prenez contact avec l'organisateur de votre visite;
- engagez une communication avec les autres membres du groupe afin de faire leur connaissance avant de les rencontrer;
- lisez la documentation sur le pays et sur le thème de la visite qui vous a été remise par les organisateurs et le Cedefop (disponible sur le site web des visites d'étude; voir p. 26);
- préparez une contribution sur le thème de la visite afin de faire partager l'expérience de votre pays;



Il se peut que l'organisateur vous fournisse des instructions concernant l'axe central, le format et la longueur de votre contribution. Si votre groupe compte d'autres participants de votre pays, il serait bon de les contacter et de préparer une présentation commune.

- prévoyez d'apporter une vue d'ensemble du système d'éducation et de formation de votre pays;



Vous pouvez pour cela vous référer au site web du Cedefop ou d'Eurydice ou vous adresser au ministère de l'éducation de votre pays. Certaines agences nationales remettent aux participants des présentations toutes prêtes.

- procurez-vous des documents présentant votre établissement ou organisation, s'il en existe;



Essayez de ne pas vous surcharger de documents, utilisez des liens vers des ressources électroniques et mettez-les à la disposition de votre groupe.

Essayez de vous procurer des documents dans la langue de travail du groupe.

- rafraîchissez votre maîtrise de la langue de travail de la visite et d'autres langues étrangères;
- informez votre direction et vos collègues de la visite, demandez-leur s'ils ont des attentes ou des besoins d'information particuliers en lien avec celle-ci;
- après réception du programme provisoire (deux à trois mois avant la visite, exception faite des visites de septembre et mars pour lesquelles ce délai peut être plus court), faites part de vos commentaires à l'organisateur.



Vos commentaires aideront l'organisateur à mieux structurer le programme, à assurer la qualité des discussions et à accroître les possibilités de travail en réseau.

En outre, vous devez:

- organiser votre voyage (réservation et paiement des titres de transport), et ce uniquement après confirmation par l'organisateur des lieux et dates de la visite;
- contracter une assurance accident/maladie;
- confirmer votre réservation d'hôtel;



L'organisateur s'occupe du choix et de la réservation de votre hébergement mais vous êtes seul responsable:

- de la confirmation de la réservation dans les délais indiqués;
- du règlement des frais d'hébergement et des dépenses supplémentaires;
- du paiement des frais d'annulation si vous ne vous présentez pas et oubliez d'annuler la réservation;
- des dépenses liées aux repas et aux déplacements locaux.

- prévoir d'être présent durant toute la durée de la visite. Les arrivées tardives et les départs prématurés perturbent le bon déroulement de la visite.



Les visites d'étude débutent souvent par une réunion informelle ou un dîner le soir précédant la visite proprement dite.



Durant la visite

Durant la visite:

- jouez un rôle dynamique dans toutes les activités aux moments prévus dans le programme; consacrez tout votre temps à des activités d'apprentissage;



Le programme journalier se compose généralement d'une demi-journée consacrée à des présentations théoriques et d'une visite sur le terrain, voire deux au maximum. Tourisme et achats ne sont pas au programme.

- échangez vos connaissances, vos expériences, vos points de vue et vos exemples de bonnes pratiques avec vos hôtes et avec les autres membres du groupe;



Les participants peuvent avoir des profils professionnels similaires ou complètement divergents. Dans le premier cas, cette situation peut mener à des discussions approfondies sur un sujet bien défini et spécifique. Dans le second cas, ce sont plutôt les aspects les plus généraux du sujet qui seront abordés. Quoi qu'il en soit, les participants ont beaucoup de points communs: généralement, ils disposent d'une expérience considérable et s'intéressent aux systèmes d'éducation et de formation du pays d'accueil et, plus spécifiquement, au thème de la visite d'étude.

- profitez de l'occasion pour présenter les activités et les réalisations de votre institution/organisation;
- soyez prêt à aborder les vrais enjeux et attentif aux solutions apportées dans d'autres pays;
- efforcez-vous de nouer des contacts professionnels susceptibles de vous être utiles, à vous et à votre institution/organisation, pour développer de nouveaux projets et pour établir des réseaux;
- recueillez des idées et des documents présentant un intérêt pour votre direction et vos collègues;



Vous pouvez demander à l'organisateur de vous aider à organiser une visite dans une institution présentant un intérêt spécifique pour vous. Toutefois, l'organisateur n'est pas tenu de répondre à tous les intérêts professionnels de chacun, dès lors que l'objet central de la visite reste l'apprentissage mutuel.

- prenez des notes durant les présentations et les visites sur le terrain;
- portez-vous volontaire pour être rapporteur du groupe et contribuez à préparer le rapport de groupe;
- commencez à travailler sur le rapport dès le premier jour de la visite;



Le rapport de groupe fait la synthèse des expériences du groupe et des contributions individuelles. Il ne s'agit pas d'un journal de voyage qui décrirait chacune des journées et des sessions ou visites. Le Cedefop publie les rapports de groupe sur son site web et les met à la disposition des experts en éducation et formation professionnelle; lors de la rédaction, il convient donc de penser à ce public: veillez à ce que votre rapport soit clair, intéressant et suffisamment détaillé pour être utile aux collègues dans l'ensemble de l'Europe.

- faites preuve de souplesse et d'adaptabilité (aux horaires stricts, aux longues journées);
- soyez ouvert aux nouvelles rencontres avec des personnes de pays et cultures différents, enrichissez votre connaissance des autres cultures et promouvez la vôtre;
- si vous parlez d'autres langues étrangères, aidez les participants qui ont des difficultés linguistiques;
- n'oubliez pas votre attestation de présence à la fin de la visite.



Vous êtes aimablement invité à ne pas venir accompagné de membres de votre famille ou d'autres personnes n'ayant aucun rapport avec le programme.



Après la visite

Après la visite, vous devez:

- rendre compte des résultats de votre visite et de votre expérience;



Si vous êtes rapporteur du groupe, transmettez votre rapport au Cedefop ainsi qu'à l'organisateur de la visite.

- communiquer à votre direction les informations recueillies ainsi que les pistes de coopération possibles;
- diffuser les connaissances, informations et documents auprès de vos collègues et de vos élèves/étudiants ainsi qu'au sein de vos réseaux professionnels;



Vous pouvez envisager de prendre part à des séminaires et conférences au niveau local ou national, ainsi qu'à des journées d'information organisées par l'agence nationale. Vous pouvez aussi rédiger un article pour la presse locale/régionale, pour une revue professionnelle ou pour le site web de votre institution.

- explorer les possibilités d'informer les décideurs au niveau local, régional ou national des résultats de votre visite;
- maintenir des contacts avec les participants de votre groupe et avec votre hôte;
- inviter vos collègues à se joindre à vous pour développer une idée de projet de coopération;
- encourager vos collègues à participer à des visites d'étude ou envisager d'accueillir une visite d'étude dans votre institution/organisation;



Accueillir une visite d'étude est une bonne occasion de réunir un groupe de spécialistes de plusieurs pays européens et de permettre à davantage de vos collègues de mieux connaître d'autres pays.

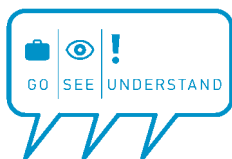
De nombreux organisateurs décident d'accueillir une visite dans leur établissement après avoir participé à une visite d'étude.

- encourager vos collègues et élèves/étudiants à participer à des programmes et projets européens;
- intégrer votre nouvelle expérience dans votre travail quotidien et dans vos activités professionnelles.



L'expérience fait apparaître qu'en règle générale les participants diffusent les connaissances et l'expérience acquises durant la visite auprès d'autres acteurs travaillant sur des questions connexes. Le plus souvent, les participants font une présentation ou un exposé ou organisent une séance d'information à l'intention de leur direction, de leurs collègues ou de leurs étudiants et intègrent leurs nouvelles connaissances dans leur travail. Les organisations dans lesquelles ils travaillent peuvent mettre à profit les nouvelles idées ainsi acquises pour introduire ou développer de nouvelles idées et/ou réformes concernant les systèmes d'éducation et de formation, pour adopter de nouvelles méthodes et de nouveaux outils, pour renforcer leurs activités de coopération internationale, pour introduire de nouvelles approches en matière de services, de nouveaux modes d'apprentissage et de nouvelles politiques, ainsi que pour élargir leur offre de formation ou de services. Les contacts et les réseaux établis au cours d'une visite sont mis à profit dans des projets relevant d'autres actions du programme Éducation et formation tout au long de la vie.





Site web des visites d'étude

Le Cedefop a mis au point un système informatisé de gestion interactif, communément appelé «Olive», qui est disponible sur le site:

<http://studyvisits.cedefop.europa.eu/>.

Vous êtes invité à visiter ce site, où vous trouverez de multiples informations utiles, notamment:

- les coordonnées de l'organisateur de votre visite;
- des informations générales sur le thème de la visite, des informations sur et des liens vers les systèmes nationaux, ainsi qu'une terminologie de l'éducation et de la formation (rubrique «Documentation»);
- des informations sur les participants de votre groupe et sur leur expérience professionnelle, ainsi que leurs coordonnées, en utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe qui vous ont été communiqués avec l'acceptation de votre candidature (l'accès à ces informations nécessite l'ouverture préalable d'une session à partir de la page d'accueil);
- un modèle pour le rapport de groupe.

Autres liens utiles



Direction générale Éducation et culture de la Commission européenne

Ce site web officiel de la Commission européenne présente les politiques, les évolutions et les programmes dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la culture, de la jeunesse, du multilinguisme, de la société civile et du sport.

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/index_en.htm
[le 12.6.2009]

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/index_fr.htm
[le 12.6.2009].



Cedefop – Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

Le Cedefop, centre de référence de l'Union européenne pour la formation et l'enseignement professionnels (FEP), est une agence européenne qui contribue à promouvoir et à développer la FEP dans l'UE. Son site web fournit des informations mises à jour et des analyses sur les systèmes et les politiques de FEP en Europe, ainsi que sur la recherche et les pratiques dans ce domaine.

<http://www.cedefop.europa.eu> [le 12.6.2009].



Eurydice

Eurydice est un réseau d'information sur les systèmes d'éducation et de formation en Europe. Depuis 2007, il fait partie du programme transversal du programme Éducation et formation tout au long de la vie destiné à soutenir le développement des politiques et la coopération au niveau européen. Il est géré par l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA). Eurydice fournit une large gamme d'informations, dont des descriptions détaillées sur l'organisation des systèmes éducatifs européens et leur fonctionnement.

http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/index_fr.php
[le 12.6.2009].



EMAN – *European mobility alumni network*

Ce site web est le fruit d'un projet de coopération entre quatre agences nationales de Suède, de Hongrie, d'Italie et de Norvège qui s'appuie sur l'expérience de programmes de mobilité antérieurs. Il fournit aux participants de visites d'étude des informations utiles pour préparer leurs visites, pour en accroître l'impact et pour établir des réseaux à des fins de coopération future.

<http://eman.programkontoret.se/> [le 12.6.2009].



Système de connaissances sur l'éducation et la formation tout au long de la vie

Le site web du système de connaissances sur l'éducation et la formation tout au long de la vie (*knowledge system on lifelong learning – KSLLL*) fournit des informations mises à jour sur les activités d'apprentissage mutuel en matière d'éducation et de formation en vue de développer l'éducation et la formation tout au long de la vie en Europe. Il est développé par la Commission européenne afin d'améliorer la visibilité des résultats du programme de travail Éducation et formation 2010.

<http://www.kslll.net/> [le 12.6.2009].



EVE – Plate-forme électronique pour la diffusion et la valorisation des résultats

EVE est une plate-forme électronique multilingue contenant les résultats des projets financés par les programmes et initiatives dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la culture, de la jeunesse et de la citoyenneté. Elle est gérée par la DG Éducation et culture dans le cadre de la diffusion et de la valorisation des résultats des projets.

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/eve/

[le 12.6.2009].

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/eve/index_fr.htm

[le 12.6.2009].

Fonctionnement du programme de visites d'étude

La **Commission européenne**, assistée par les agences nationales, veille à la mise en œuvre efficace et efficiente de toutes les actions prévues par le programme Éducation et formation tout au long de la vie.

Le **Cedefop** coordonne le programme de visites d'étude au niveau de l'UE pour le compte de la Commission européenne. Il coordonne les appels de propositions, prépare des catalogues annuels et les publie. Il coordonne également les appels de candidatures, constitue les groupes et contrôle leur composition, soutient la qualité des visites, mène une appréciation et une évaluation de la mise en œuvre et des résultats et diffuse les résultats du programme.

Les **agences nationales** assurent la promotion du programme de visites d'étude auprès des candidats potentiels et d'autres groupes cibles au niveau national. Elles lancent et dirigent les appels nationaux de propositions pour le catalogue, gèrent les appels de candidatures, annoncent les critères d'attribution de bourses et les priorités nationales, organisent l'évaluation et la sélection des candidatures, distribuent les bourses aux bénéficiaires, suivent et soutiennent les bénéficiaires, diffusent et valorisent les résultats, fournissent des informations et un soutien aux organisateurs et suivent la mise en œuvre des visites d'étude dans leur pays.

Contactez votre agence nationale pour:

- vous renseigner sur le dispositif de bourses et sur les obligations en matière de rapports;
- remettre votre rapport individuel conformément aux exigences énoncées dans la convention de bourse;
- poser des questions ou clarifier certains aspects concernant votre participation;
- participer aux activités de diffusion qu'elle organise.



Personne de contact au sein de l'agence nationale de votre pays:



Annexe

Annexe

Le contexte politique de l'éducation et de la formation tout au long de la vie

En 2010, le Conseil de l'Union européenne a passé en revue les progrès réalisés vers la concrétisation des objectifs fixés dans la stratégie de Lisbonne (2000), à savoir faire de l'Union européenne «l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde». **La stratégie Europe 2020** (voir encadré 1) a mis à profit les enseignements tirés de cette expérience pour présenter la vision d'une économie européenne intelligente, durable et inclusive avec des niveaux d'emploi, de productivité et de cohésion sociale élevés. Cette stratégie reconnaît les atouts du processus de Lisbonne dans le domaine de la croissance comme de la création d'emplois, ainsi que ses lacunes en termes de mise en œuvre et les différences entre les pays en ce qui concerne l'ampleur des réformes. Elle se tourne vers l'avenir en faisant une priorité immédiate de la relance après la crise économique, laquelle a rendu encore plus pressant le besoin de réformes et d'une coopération renforcée.

L'augmentation des niveaux de compétences et le renforcement de l'éducation, en particulier de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de croissance intelligente, durable et inclusive. Tous les Européens devraient avoir la possibilité d'ac-

quérir des connaissances, des aptitudes et des compétences, de les perfectionner et de les élargir tout au long de leur vie, afin d'accomplir de façon satisfaisante les tâches correspondant à leur emploi, qui deviendront probablement de plus en plus exigeantes à tous les niveaux. Pour garantir une «croissance intelligente» appuyée sur la connaissance et l'innovation, il importe d'améliorer la qualité de l'éducation et de la formation, de les rendre accessibles à l'ensemble des citoyens, de rendre les recherches et les entreprises plus performantes, et d'encourager le transfert d'innovation à travers l'Union européenne.

Le nouveau cadre pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation «Éducation et formation 2020» (voir encadré 2), qui a été adopté par le Conseil de l'Union européenne en 2009, reflète les priorités de la stratégie Europe 2020. Ce cadre repose sur les acquis du programme de travail «Éducation et formation 2010», grâce auquel, dans la plupart des pays, la priorité est désormais accordée bien davantage aux résultats qu'aux conditions institutionnelles de l'apprentissage. Ce cadre aborde également les autres défis à relever pour créer une Europe de la connaissance et faire de l'apprentissage tout au long de la vie une réalité pour tous. Il se concentre sur l'éducation et la formation tout au long de la vie et la mobilité, sur la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation, sur l'équité et la cohésion sociale et sur la créativité et l'innovation. Les systèmes d'éducation et de formation nationaux devraient offrir à tous les citoyens de meilleures

perspectives leur permettant de réaliser tout leur potentiel et contribuer à assurer une croissance économique et une employabilité durables.

Le développement d'un enseignement et d'une formation professionnels (EFP) de qualité est l'une des conditions préalables pour favoriser l'autonomie des citoyens et améliorer la participation au marché du travail. La coopération dans le domaine de l'EFP, le «**processus de Copenhague**» (voir encadré 3), se poursuivra, et l'une de ses priorités consistera à rendre plus attrayant l'EFP. Pendant la période 2002-2010, le processus de Copenhague a permis aux États membres de moderniser leurs systèmes d'EFP: il a promu la perspective de l'éducation et de la formation tout au long de la vie ainsi que l'élaboration d'outils communs, comme le cadre européen des certifications et le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET). Désormais, la coopération se concentrera sur la mise en pratique des instruments et principes européens communs et sur leur utilisation pour faciliter la mobilité des apprenants de l'EFP, pour encourager davantage d'adultes à suivre une formation continue et pour reconnaître les aptitudes et compétences acquises au travail ou dans la vie.

La coopération entre les États membres dans le domaine de l'éducation et de la formation couvre l'enseignement supérieur et les initiatives relevant du **processus de Bologne** (voir encadré 4), qui vise à améliorer la comparabilité et la compatibilité des systèmes d'enseignement supérieur en Europe.

Cette coopération a débouché sur l'élaboration d'un cadre commun des certifications pour l'enseignement supérieur, et le principal défi à relever à présent consiste à développer davantage les acquis d'apprentissage liés aux certifications et aux programmes d'étude. Ce processus sera également axé sur l'amélioration qualitative et quantitative des possibilités de mobilité pour les étudiants et le personnel, sur la mise en place d'un accès égal à une éducation et formation tout au long de la vie de qualité et sur le rapprochement entre l'éducation, la recherche et l'innovation.

Les travaux politiques relevant de la coopération entre les États membres dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie sont complétés par **le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie 2007-2013** (voir encadré 5), qui vise à promouvoir la coopération au niveau de la base dans tous les secteurs de l'éducation et de la formation. Ce programme fournit une assistance financière aux personnes et établissements qui souhaitent participer à l'un des milliers de projets de coopération organisés chaque année. Ces projets permettent aux apprenants, aux enseignants, aux formateurs et aux responsables de l'éducation de séjourner quelque temps dans un établissement ou une entreprise établi à l'étranger.

Les nouvelles priorités et le nouveau cadre de coopération pour le perfectionnement et l'amélioration de l'éducation et de la formation dans les États membres soulignent la nécessité d'une coopération entre les pays. Même s'il appartient à chaque État

membre d'organiser son système d'éducation et de formation et d'en fixer le contenu, le partage de bonnes pratiques et l'apprentissage mutuel sur des questions communes présentent des avantages. La diffusion des résultats de la coopération parmi les parties prenantes jouera un rôle majeur pour en maximiser l'impact au niveau national et au niveau européen. Le programme de visites d'étude réunit un large éventail de spécialistes de l'éducation et de la formation et de responsables politiques, qui participent à des débats, apprennent les uns des autres et partagent leurs expériences dans le domaine de la mise en œuvre des politiques d'éducation et de formation tout au long de la vie dans leurs pays respectifs, contribuant ainsi à la coopération européenne.

ENCADRÉ 1

La stratégie Europe 2020

La stratégie Europe 2020, adoptée par le Conseil européen en juin 2010, vise à développer une croissance intelligente, durable et inclusive. Elle se fonde sur l'hypothèse qu'une relance économique durable et la cohésion sociale passent par la connaissance et l'innovation pour donner la priorité aux investissements dans l'éducation et la formation.

La stratégie Europe 2020 comprend dix lignes directrices, qui resteront relativement stables jusqu'en 2014, ce qui permettra aux États membres de se concentrer

sur la mise en œuvre. Quatre de ces lignes directrices sont particulièrement importantes pour l'éducation et la formation: promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, développer une main-d'œuvre qualifiée répondant aux besoins du marché du travail, promouvoir l'inclusion sociale et optimiser l'aide à la recherche, au développement et à l'innovation. Il sera capital de rendre les systèmes d'éducation et de formation plus performants à tous les niveaux et d'augmenter la participation à l'enseignement supérieur. Suivant les lignes directrices, les programmes scolaires devraient être recentrés sur la créativité, l'innovation et l'entrepreneuriat.

Sur les sept initiatives phares prévues par la stratégie, deux sont étroitement liées à l'éducation et à la formation. L'initiative «Jeunesse en mouvement» vise à promouvoir l'entrée des jeunes sur le marché du travail, tandis que l'initiative «Stratégie pour les nouvelles compétences et les nouveaux emplois» a été lancée pour jeter un pont entre les politiques de l'emploi et celles de l'éducation et de la formation en renforçant la composante d'apprentissage tout au long de la vie et en mettant en place une nouvelle approche de l'éducation des adultes.

La Commission européenne et les États membres œuvreront en partenariat à la réalisation des objectifs convenus: les États membres se doteront de stratégies nationales et présenteront un rapport annuel sur les progrès accomplis. Les stratégies nationales devraient être mises en œuvre dans le cadre d'un partenariat rassemblant les pouvoirs nationaux, régionaux et locaux ainsi que les partenaires sociaux et la société civile.

Cinq objectifs ont été convenus pour mesurer les progrès, dont trois sont liés à l'éducation et à la formation:

- ramener le taux d'abandon scolaire à moins de 10 %;
- augmenter la part de la population âgée de 30 à 34 ans ayant achevé un cursus universitaire à au moins 40 %;
- faire passer le taux d'emploi de la population âgée de 20 à 64 ans à au moins 75 %, notamment par une plus grande participation des jeunes, des travailleurs seniors et des travailleurs faiblement qualifiés et une meilleure intégration des migrants légaux.

Pour plus d'informations, consulter le site suivant:

http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm

[cité le 15.2.2011].

ENCADRÉ 2

Le cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation («Éducation et formation 2020»)

Adopté par le Conseil de l'Union européenne en 2009, le cadre «Éducation et formation 2020» est un cadre de coopération entre les États membres et la Commission européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation jusqu'en 2020.

Son principal objectif consiste à soutenir les États membres dans le développement de leurs systèmes d'éducation et de formation. Il vise à procurer un épanouissement personnel, social et professionnel à l'ensemble des citoyens, à contribuer à une prospérité économique et une employabilité durables et à promouvoir les valeurs démocratiques, la cohésion sociale, la citoyenneté active et le dialogue interculturel.

L'éducation et la formation tout au long de la vie sont un principe fondamental du cadre de coopération, qui couvre l'apprentissage dans tous les contextes (formel, non formel ou informel), à tous les niveaux d'éducation et de formation (depuis l'éducation préscolaire et scolaire jusqu'à l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et la formation des adultes) et à tous les âges (de l'âge préprimaire à la retraite). Les partenariats entre les établissements d'éducation et de formation et les entreprises et communautés plus larges sont également importants.

La coopération couvre quatre objectifs stratégiques:

- faire en sorte que l'éducation et la formation tout au long de la vie et la mobilité deviennent une réalité;
- améliorer la qualité et l'efficacité de l'éducation et de la formation;
- favoriser l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté active;
- soutenir la créativité et l'innovation, y compris l'esprit d'entreprise, à tous les niveaux de l'éducation et de la formation.

Ces objectifs sont assortis de critères de référence européens et de niveaux de référence des perfor-

mances moyennes européennes, afin de faire en sorte qu'en 2020 (voir aussi encadré 1):

- au moins 95 % des enfants ayant entre quatre ans et l'âge de la scolarité obligatoire participent à l'éducation préscolaire;
- la proportion de personnes âgées de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante de la lecture, des mathématiques et des sciences descende sous le niveau des 15 %;
- au moins 15 % des adultes participent à des activités d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Les travaux se poursuivent pour l'élaboration de critères de référence européens pour la mobilité, l'employabilité et l'apprentissage des langues.

Pour le suivi des progrès accomplis, les États membres produiront des rapports nationaux à la fin de chaque cycle triennal.

Pour plus d'informations, consulter le site suivant:
http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc28_fr.htm [cité le 15.2.2011].

ENCADRÉ 3

Le processus de Copenhague

Le processus de Copenhague désigne la coopération entre les États membres, la Commission européenne et les partenaires sociaux dans le domaine de l'enseignement et la formation professionnels (EFP). Il

contribue à la réalisation des objectifs du cadre stratégique pour la coopération «Éducation et formation 2020», dont il fait partie intégrante. Cette coopération, qui a débuté en 2002, a fortement contribué à sensibiliser à l'importance de l'EFP au niveau européen comme au niveau national et a permis des avancées majeures dans les politiques nationales et la modernisation des systèmes d'EFP.

Elle a également débouché sur la création d'importants instruments européens en faveur de la transparence, la reconnaissance des qualifications et des compétences et l'assurance de la qualité: Europass, le cadre européen des certifications (CEC), le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET) et le cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (CERAQ). La mise en œuvre, dont le stade varie selon le pays, sera la priorité du processus de Copenhague au cours des années à venir.

Lors du réexamen de l'approche stratégique et des priorités du processus de Copenhague pour la période 2011-2020, les ministres européens chargés de l'enseignement et de la formation professionnels, les partenaires sociaux européens et la Commission européenne ont adopté le communiqué de Bruges en décembre 2010. Ils ont convenu que, d'ici 2020, les systèmes d'EFP en Europe devraient être plus attractifs, mieux adaptés, davantage orientés vers les carrières, innovants, accessibles et flexibles et devraient contribuer à l'excellence et à l'équité dans l'éducation et la formation tout au long de la vie. Sur

la base des quatre objectifs stratégiques du cadre pour la coopération «Éducation et formation 2020», les priorités pour l'EFP consisteront à:

- rendre l'EFP initial plus attrayant, en l'adaptant le mieux possible aux besoins du marché du travail et en jetant des passerelles entre l'EFP et l'enseignement supérieur;
- assurer un accès ouvert et flexible aux formations et aux qualifications, y compris les systèmes flexibles de reconnaissance des acquis de l'apprentissage tout au long de la vie et à tous les stades, et la mobilité transfrontalière;
- offrir davantage de possibilités aux groupes défavorisés et améliorer l'intégration dans l'EFP en vue d'une croissance inclusive;
- favoriser le développement d'un esprit créatif, innovant et d'entreprise chez tous les étudiants de l'EFP au sein de la coopération internationale.

Les partenaires sociaux au niveau européen devraient élaborer leurs propres initiatives afin de rendre l'EFP plus attrayant. Ils devraient continuer à jouer un rôle actif dans la gouvernance du processus de Copenhague et contribuer à la réalisation de ses objectifs prioritaires.

Pour plus d'informations, consulter le site suivant:
http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc60_fr.htm [cité le 15.2.2011].

ENCADRÉ 4**Le processus de Bologne**

Lancé en 1999, le processus de Bologne contribue à la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et la formation et inclut des pays non européens.

Ce processus vise à créer un espace européen de l'enseignement supérieur, au sein duquel les étudiants puissent choisir parmi un large éventail de cours de grande qualité dans toute l'Union européenne. Il poursuit trois grands objectifs:

- l'introduction d'un système à trois cycles dans l'enseignement supérieur (licence, master et doctorat): ce système est pleinement opérationnel dans la quasi-totalité des pays, dans la plupart des établissements et programmes;
- l'assurance de la qualité: la plupart des pays disposent d'un organisme indépendant chargé de l'assurance de la qualité;
- la reconnaissance des qualifications et des périodes d'étude: le système européen de transfert et d'accumulation des crédits (ECTS) est obligatoire dans la plupart des pays.

L'Union européenne soutient la modernisation des universités dans le domaine des programmes de cours, de la gouvernance et du financement, afin que celles-ci puissent relever les défis que posent la mondialisation et la concurrence et stimuler l'innovation et la recherche.

Pour plus d'informations, consulter le site suivant:
http://ec.europa.eu/education/policies/educ/bologna/bologna_en.html [cité le 15.2.2011].

ENCADRÉ 5

Programme Éducation et formation tout au long de la vie (2007-2013)

Le programme Éducation et formation tout au long de la vie est un programme de financement qui complète le travail politique; il offre à des individus et à des institutions un soutien leur permettant de participer à des milliers de projets de coopération chaque année. Le programme couvre un large éventail d'activités associées à l'apprentissage, depuis la prime enfance jusqu'à la vieillesse, qui contribuent aux échanges et à la mobilité à travers l'UE et d'autres pays participants. Il a rassemblé sous un cadre unique la quasi-totalité des programmes d'éducation et de formation. Il se compose de quatre programmes sectoriels:

- **Comenius** (enseignement scolaire),
- **Leonardo da Vinci** (formation et enseignement professionnels),
- **Erasmus** (enseignement supérieur),
- **Grundtvig** (éducation des adultes).

Il comprend également un **programme transversal**, dont les visites d'étude font partie, qui soutient la coopération politique et aide à tirer des enseignements des politiques, ainsi que des éléments consacrés à l'apprentissage des langues, aux TIC et aux activités de valorisation. Le programme Jean Monnet soutient les institutions et associations européennes.

Pour plus d'informations, consulter le site suivant:
http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc78_fr.htm [cité le 12.6.2009].



CEDEFOP

Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle

Manuel du participant

Visites d'étude pour spécialistes
de l'éducation
et de la formation professionnelle

Deuxième édition

Luxembourg:
Office des publications de l'Union
européenne, 2011

2011– 48 p. – 10.5 x 21 cm

ISBN 978-92-896-0684-4

doi:10.2801/3896

N° cat.: TI-31-10-696-FR-C

Gratuit – 4101 FR –

